FONCTION PUBLIQUE

MUTUALISER LES MOYENS POUR FORMER LES AGENTS





Dhoifiri Darmi, Daniel Fermon et Ambdilwahedou Soumaïla, les représentants des 3 versants de la fonction publique à Mayotte, ont signé une convention ce mardi matin dans les locaux de la MDPH à Mamoudzou

Signature d'une convention tripartite ce mardi entre les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Une convention qui fixe les conditions de mutualisation de leurs moyens, tant pour la création que pour la mise en œuvre d'actions de formation communes. La signature de cette convention marque une étape importante dans le développement de la coopération entre les 3 versants de la fonction publique.

"La crise qui a fait suite au passage du cyclone Chido nous a montré que ce n'est qu'en mutualisant nos forces que nous pouvons faire avancer notre territoire. L'intelligence collective est notre meilleur atout ", a déclaré Ambdilwahedou Soumaïla, le maire de Mamoudzou et délégué régional du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) dans son discours introductif. Cette dernière va permettre aux 3 fonctions publiques de mutualiser leurs moyens afin de créer et de mettre en œuvre des actions de formation commune. Pour le maire de Mamoudzou, *"la montée en compétence des agents est essentielle pour offrir à la population un service public proche, réactif et solide"*.

UNE MUTUALISATION QUI VA PERMETTRE D'ÉTENDRE L'OFFRE DE FORMATION

Dhoifiri Darmi, le délégué de l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) a assuré quant à lui que cette convention *"ouvrait la voie à de beaux projets communs"*. Près de 3000 agents de la fonction publique hospitalière travaillent actuellement à Mayotte, d'où l'importance de pouvoir leur apporter une offre de formation solide. Dhoifiri Darmi a rappelé que les priorités stratégiques de cette fonction publique étaient d'améliorer l'attractivité des postes et de faire en sorte que les agents aient envie de rester. *"Pour cela, il faut reconnaître leurs compétences et valoriser les savoir-faire locaux"*. La formation en local fait également partie de sa stratégie ainsi que *"l'égalité et l'inclusion"* car *"la diversité de Mayotte est ce qui fait sa richesse"*.

Dernière prise de parole lors de cette cérémonie, celle du sous-préfet Daniel Fermon, secrétaire général de la préfecture de Mayotte. Il a expliqué que ce travail de rapprochement entre les 3 fonctions publiques avait en réalité commencé dès 2021 et s'est fait en parallèle d'un rapprochement entre les différents ministères. *"L'objectif est de décloisonner les pratiques et d'offrir un espace de dialogue sur les enjeux communs"*, a-t-il affirmé tout en précisant que tout ceci allait contribuer à *"élever le niveau des 3 fonctions publiques afin de mieux servir les usagers"*. Plus concrètement, lorsque l'une des fonctions publiques mettra en place une formation sur le territoire, celle-ci pourra profiter aux agents des 3 fonctions publiques, alors qu'auparavant les 3 se formaient séparément. *"Cela permettra également que les gens se rencontrent et partagent leur expérience professionnelle au sein du service public"*, a précisé le sous-préfet. L'offre de formation pourra ainsi être étendue étant donné que davantage de personnes pourront être formées en même temps. Financièrement, cela se révèlera également plus économique grâce à la mutualisation des moyens financiers et du volume plus important d'agents pouvant bénéficier des offres de formations mises en place.



Venue pour travailler sur divers sujets avec leurs homologues mahorais, une délégation du CNFPT de La Réunion a également assisté à la signature

N.G